PLOMBIER

Autres noms: *installateur d'équipements sanitaires, monteur d'installations sanitaires*

La profession

Définition ou description

Monte, entretient et répare des installations sanitaires ou de chauffage. Pose, entretient et répare des appareils tels qu'éviers, lavabos, baignoires, machines à laver, chauffe-eau, radiateurs, etc. Perce des ouvertures dans les parois ou les sols pour faire passer les canalisations ou les tuyauteries. Pose les canalisations et les tuyauteries, la robinetterie et les accessoires d'installation (articles en métal, en matière plastique, en céramique). Coupe et cintre les tuyaux; réalise les filetages; raccorde les tuyaux (par soudage ou brasage, par collage, au moyen de raccords vissés, etc.); pose des joints. Fixe les appareils et les tuyauteries au moyen de supports, de pattes, de brides; peut souder des dispositifs de fixation sur des structures d'acier. Assure s'il y a lieu le calorifugeage des installations. Peut être appelé à essayer des installations pour en contrôler l'état ou localiser des fuites. Débouche les écoulements; remplace les joints de robinetterie; répare les tuyauteries endommagées.

Activités

Le travail comprend les activités suivantes: aligner, assembler, monter/démonter, cintrer, redresser, braser, percer les murs, les sols, brûler d'anciens matériaux de revêtement ou de calorifugeage; porter/transporter, placer des joints, coller, travailler au marteau, au burin, à la pelle ou avec des outils mécaniques; fixer, nettoyer, enduire, raccorder, couvrir, couper des tuyaux, etc., au moyen d'outils à main, au chalumeau; creuser des excavations, des tranchées; tremper, vidanger, percer, conduire, décharger, déverser, vider, limer, remplir, ajuster, chauffer, installer, isoler, poser des tuyaux, des canalisations; niveler, soulever, charger/décharger, localiser des éléments d'installation, des fuites; serrer/desserrer, marquer, mesurer, entretenir, ouvrir, peindre, positionner, couler du ciment, tirer/pousser, pomper, réparer, remplacer, poncer, scier, visser/dévisser, frotter, maintenir, obturer, mettre, régler, siphonner, égaliser, souder, pulvériser des peintures, des produits de revêtement; étendre du mortier, pincer, garnir d'étoupe, de ruban adhésif; fileter/tarauder, essayer des installations pour rechercher des fuites; emballer.

Matériel, machines

Marteaux, burins, tournevis, clés, pinces, cisailles, scies, filières, taraudeuses, pioches, pelles, etc.; perceuses, appareils à cintrer/redresser; machines à fileter/tarauder; matériel de brasage ou de soudage/coupage (chalumeaux); appareils de détection des fuites.

Secteurs d'activité

Agriculture; bâtiment (construction, entretien et réparation); installation de canalisations et de tuyauteries (pour l'eau, le gaz, les hydrocarbures, etc., dans les services publics notamment); installations industrielles; installations sanitaires; secteur du chauffage; chimie et industries connexes; laboratoires; construction navale; installations de dessalement de l'eau de mer, etc.

Les risques

Risques d'accident

- Chutes de hauteur (d'échelles, d'échafaudages, de toits); chutes dans des tranchées;
- chutes de plain-pied, trébuchements et glissades sur des sols mouillés ou glissants;
- coupures, contusions ou autres lésions (par exemple, écrasement des doigts) causées par des outils ou des machines;
- coupures et autres lésions causées par des appareils de porcelaine brisés ou par des morceaux de porcelaine;
- heurts de la tête contre des tuyaux ou d'autres éléments installés en hauteur, dans des encoignures, etc., notamment dans des espaces exigus ou des espaces de faible hauteur;
- chutes d'objets (outils, tuyaux, etc.) sur les pieds;
- entorses et lésions internes (hernies, petites hémorragies) causées par des efforts excessifs;
- pénétration de particules dans les yeux, notamment dans les opérations de perçage ou de dépose de matériaux d'isolation;
- brûlures causées par des fluides brûlants ou corrosifs lors de l'éclatement de tuyaux, de raccords, etc.;
- brûlures lors de l'emploi de chalumeaux, dans les opérations de brasage ou de soudage;
- incendies ou explosions causés par l'emploi d'appareils électriques ou électromécaniques (lampes, outils) dans des espaces confinés contenant des mélanges gaz-air inflammables (par exemple, dans des citernes);
- chocs électriques ou électrocution lors de l'emploi d'appareils électriques ou électromécaniques (lampes, outils);
- intoxication par le phosgène dégagé par des solvants chlorés exposés à des températures élevées (produites par des arcs électriques, des flammes, des cigarettes), notamment dans des espaces confinés;
- intoxication par des gaz dégagés dans les égouts (dioxyde de soufre, sulfure d'hydrogène, indole);
- accidents et risques d'asphyxie lors du travail dans des tranchées (affaissements de terrain);
- risques de noyade en cas d'inondation dans les installations de pompage (dans les réseaux de distribution d'eau, d'évacuation des eaux usées);
- morsures ou piqûres de rongeurs ou d'insectes.

Risques chimiques

- Dermatites causées par le contact avec des solvants ou les constituants des produits de nettoyage ou des adhésifs (notamment lors du travail sur des tuyauteries en matière plastique) ou avec des éléments présents dans les eaux usées ou d'autres effluents;
- irritation des yeux et des voies respiratoires causée par l'exposition à des acides, à des alcalis et à divers produits corrosifs utilisés pour déboucher les tuyauteries;
- irritation des voies respiratoires et risques de lésion pulmonaire causés par l'exposition à des fibres minérales (notamment d'amiante) ou à d'autres fibres ou aérosols minéraux lors de l'application ou de la dépose de matériaux de calorifugeage ou lors de l'installation ou du démontage de canalisations en amiante;
- insuffisance d'oxygène ou exposition à des gaz asphyxiants lors du travail dans des espaces confinés (par exemple, des passages en boyau).

Risques biologiques

Exposition à toutes sortes de micro-organismes, de parasites, etc., dans les eaux usées, les eaux stagnantes (notamment à une certaine température), les installations sanitaires, etc., pouvant causer des affections diverses (myiase cutanée, giardiase, légionellose, etc.).

Facteurs ergonomiques et psychosociaux

- Exposition à l'humidité, à la chaleur ou au froid (dans des lieux comme les caves ou dans des secteurs comme l'agriculture, le bâtiment);

– lombalgies;
– troubles provoqués par la chaleur lors du port de combinaisons de protection étanches;
– problèmes aux poignets causés par les efforts faits lors de certains travaux (opérations de sciage, de filetage ou de taraudage); formation de callosités aux genoux en raison de la posture de travail souvent adoptée.

Informations complémentaires

Notes

1. Selon certaines études, les plombiers seraient exposés à des risques élevés de cancer de la bouche, de la langue, du larynx, du pharynx, de l'œsophage, des bronches, du poumon, du foie, de la prostate; de cirrhose du foie; de lymphome malin non hodgkinien; de mésothéliome pleural; de leptospirose.
2. Les travailleurs employés dans des laboratoires, dans l'industrie chimique ou dans des installations de collecte et de traitement des eaux usées sont exposés à tous les risques chimiques ou biologiques propres à ces secteurs. Ils sont exposés de même, dans les travaux correspondants, à tous les risques rencontrés dans les professions de soudeur et d'encolleur-colleur.